

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 15

Artikel: Un centenaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

UN CENTENAIRE

C'est donc demain, dimanche, le 14 avril, une date très chère à tout bon Vaudois.

Jadis, aux premiers temps de notre indépendance, c'était jour de fête nationale. Sous l'égide du gouvernement, le peuple était en liesse. Mais, depuis 1813, le gouvernement s'en remit aux citoyens de célébrer à leur façon ou de ne pas célébrer du tout cet anniversaire. Il les avise seulement, par une salve de vingt-deux coups de canon qui les prend au saut du lit, que le grand jour est arrivé. A cela se borne toute sa participation à cette fête commémorative patriotique.

C'est bien peu, c'est trop peu, même.

Et le bon peuple, indolent de sa nature et auquel il faut des exemples venant de haut, fait maintenant plus ou moins comme le gouvernement. Il fait moins, même, puisque chaque citoyen n'a pas, chez lui, un canon et de la poudre pour ébranler, à son réveil, tous les échos des grands monts.

Comme quoi le gouvernement a eu tort de n'avoir pas maintenu une tradition qui, plus que toute autre, a sa raison d'être.

Heureusement, les comités politiques et quelques sociétés sont restés fidèles à l'antique usage. Ils fêtent par des banquets ou des assemblées l'anniversaire du 14 avril. On y applaudit des résumés historiques, des discours patriotiques. On y chante, debout et recueillis, le « Cantique suisse », « O monts indépendants ! », le « Canton de Vaud » du doyen Curat, qui date de 1810, « Vaudois, un nouveau jour se lève », plus ancien encore. On y chante surtout la chanson patoise : « Po la fita dau quatorze ! » de Marindin.

Ah ! cette bonne vieille chanson, savez-vous que nous en célébrons cette année le centenaire. On assure qu'elle fut écrite vers le 14 avril 1812 et que c'est à cette occasion qu'elle fut chantée pour la première fois.

Certains de ses couplets, d'ailleurs, semblent confirmer ce dire. Ainsi le sixième, qui fait évidemment allusion aux guerres qui, à cette époque, désolèrent l'Europe :

Dans d'autre paï la guerra
A ruina lo paysan;
Dieu sai bénî, noutra terra
No rapporté ti lé z'ans, etc.

Et le dixième surtout, certainement inspiré par les tentatives de réaction qui se manifestèrent à ce moment-là dans les classes de la population restées fidèles au régime de LL. EE.

No ain po noutra gouverna
Dai dzins de noutro paï,
Quand bin ne san pas dé Berna
Tot para san no z'amis, etc.

Toutefois, ce point d'histoire, c'est-à-dire l'acte de la naissance de la chanson : « Po la fita dau quatorze » — n'est pas encore tout à fait éclairé. Date-t-elle bien de 1812, ou bien est-elle antérieure ou postérieure ?

diacre à Lutry en 1766, pasteur à Dailly de 1766 à 1785, à Montreux de 1785 à 1796, enfin à Vevey de 1796 à 1816.

Le second était :

Louis-Abraham-Timothée Marindin, allié Francillon — peut-être le fils du précédent ? — qui fut consacré en 1792, suffragant à Montreux en 1793, secrétaire du Conseil d'éducation dès novembre 1798 et pendant quelques mois seulement. Il fut installé le 5 novembre 1810 comme professeur de « belles-lettres françaises » — littérature française à l'Académie de Lausanne et garda ce poste jusqu'à sa mort, survenue en mars 1816.

Il a habité la campagne de Villamont et fut le beau-père de M. L. Gauthey, premier directeur de l'École normale du canton de Vaud.

Sur ce point aussi, les communications de nos lecteurs seront les bienvenues.

Le portrait que nous reproduisons plus haut est celui du pasteur David-Joseph Marindin, qu'a bien voulu nous confier M. le pasteur Vionnet, créateur et conservateur du musée historiographique vaudois.

* * *

En attendant d'être fixé sur la date exacte de sa naissance et sur son auteur, rappelons cette ancienne chanson qu'entonneront demain tous les bons Vaudois.

* * *

Po la fita dau quatorze.

Po la fita dau quatorze
Yé fê on bet de tzanson,
Se la rima lé bétorsa
Yari por mé la raison ;
Car yé prai, po refrin
Ci qu'ammé bin sa patrie } bis
Sera todzo prau contín.

Ti lé valets d'au veladzo
Sé san prau bin retapa;
Lé feliès su lau corsadzo
On bi boquet l'an beta
Et desan in refrin, etc. (bis)

Noutron commis d'exercisse
Lé on prau bon général,
L'a conduit noutra milice
In veretablio sorda ;
Liau desai in refrin, etc. (bis)

Pu no furin à l'Eglise,
Ouro noutro bon pasteu,
Nos a fe on tot bi pridzo
Que saillivé dé son cœur.
No desai in refrin, etc. (bis)

L'a montra lé z'avintadzo
Que no daivin au Seigneu,
Desai : « Se vos ité sadzo,
» Vos arai prau dé bouneu ;
» Dité don in refrin, etc. (bis)



DAVID-JOSEPH MARINDIN

Nous accueillerons avec reconnaissance les communications qui nous seront adressées à ce sujet.

Un autre point encore est en suspens. Cette chanson a-t-elle pour auteur M. le pasteur Marindin ou M. le professeur Marindin ? On l'attribue communément au premier ; mais le second a aussi ses partisans. Qui a raison ?

D'après les renseignements que nous devons à l'obligeance de M. G.-A. Bridel, le premier était :

David-Joseph Marindin, de Vevey, consacré au Saint Ministère en 1760. Il fut d'abord suffragant à St-Saphorin d'un autre pasteur du même nom — peut-être son père ? — puis pasteur à l'Etivaz en 1765, à Ormont-dessus de 1765 à 66 ;